

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Eric Charest](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c30c4ff90df94f46d03ae8dd>

Date d'obtention : 2024-02-16 19:48:21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'un protocole à suivre, comportant des étapes selon la situation. Ce protocole permet de freiner autant que possible la propagation des sextos, de réduire les impacts négatifs auprès de la victime, et d'aider les policiers dans la suite de la démarche selon la gravité de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Tout, je n'avais aucune formation à ce sujet :)

Il s'agit surtout d'agir rapidement et efficacement, en concertation avec la direction et les autres intervenants.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À agir rapidement en suivant les étapes de la trousse. Il ne s'agit pas de quelque chose que je peux "remettre au lendemain"... c'est prioritaire.

Je vais m'assurer que les autres intervenants de l'école soit au courant et idéalement formé à la trousse Sexto.

M'assurer de la collaboration des directions dans ces situations.

Relation d'aide envers la victime et ceux qui peuvent avoir été affecté dans cette situation, et pas de questions envers ceux qui ont profités directement ou indirectement de ce contexte.

Ne jamais regarder le contenu d'un cellulaire, évidemment.

Prendre l'initiative d'appliquer la trousse si certaines personnes de l'école ne sont pas formés.

Entres autres... merci.